



TITRE PROFESSIONNEL FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES EN CONTINUE ET ALTERNANCE

➤ Objectifs généraux de la formation :

- Former des personnes à l'acquisition des compétences et des techniques professionnelles nécessaires à l'exercice du métier de Formateur·rice Professionnel·le d'Adultes,
- Permettre aux apprenants d'accéder à l'emploi et d'être opérationnels sur un poste de Formateur·rice Professionnel·le d'Adultes en intégrant en particulier la familiarisation avec le milieu de l'entreprise,
- Obtenir le titre professionnel de « Formateur·rice Professionnel·le d'Adultes » niveau 5 (BAC+2).

➤ Objectifs pédagogiques :

- Concevoir et préparer la formation,
- Accompagner les apprenants en formation,
- Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants,
- Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises.

PUBLIC :

Salariés ou demandeurs d'emploi, engagés dans une démarche de reconversion ou de reconnaissance de leurs acquis professionnels.

PRÉREQUIS :

Deux profils sont possibles :

- 1) Pour les personnes désirant former à un métier ou à des activités professionnelles :
Diplôme professionnel correspondant au premier niveau de qualification dans le secteur d'activité concerné ou équivalent et une expérience professionnelle de 3 ans dans ce secteur.
- 2) Pour les personnes souhaitant former en préformation, formation générale, insertion, orientation : Diplôme de niveau 4 (bac) ou équivalent avec une expérience professionnelle d'une année, quel que soit le secteur.
Communication orale et écrite : expression orale, rédaction et compréhension de textes.
Bureautique : utiliser les fonctions courantes d'un traitement de texte et d'internet.

CERTIFICATION VISÉE :

Titre Professionnel Formateur Professionnel d'Adulte de niveau V (BTS/DUT)

Code RNCP 37275 Date de début de parcours certifiants : 29/04/2023 - Code fiche ROME K 2111.

Possibilité de valider tout ou une partie, sous forme de certificats de compétences professionnelles, du Titre Professionnel par blocs de compétences :

- CCP1/Bloc de compétences « Concevoir et préparer la formation B.a-ba de la formation professionnelle ».
- CCP2/Bloc de compétences « Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants ».
- CCP3/Bloc de compétences « Accompagner les apprenants en formation ».
- CCP4/Bloc de compétences « Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises ».

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.





DATES ET DURÉE :

Du 01 avril 2025 au 21 novembre 2025, 8 mois - soit 1050 heures dont 735 heures en centre et 315 heures en entreprise.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Formation modulaire, individualisée, accompagnement personnalisé

Moyens pédagogiques : une salle informatique, matériel audio-visuel, ressources documentaires.

MODALITES D'ORGANISATION ET CONDITION D'ACCUEIL :

Formation en continu et présentiel alternant périodes en centre et en entreprise, 35 heures par semaine, du lundi au vendredi (modalités adaptables en entreprise).

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Les compétences du candidat pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury habilité par la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités sur :

Les résultats des évaluations passées en Cours de Formation, le Dossier Professionnel du candidat, une mise en situation professionnelle, un entretien technique et un questionnaire à partir de production(s).

Dans le cadre d'une validation partielle par Certificat de Compétences Professionnelles, le candidat est évalué pour chaque CCP sur la base des mêmes éléments. S'il obtient tous les CCP du titre, le jury conduit un entretien final avec le candidat pour l'obtention du Titre complet. Si le candidat obtient seulement un ou plusieurs CCP, il a la possibilité de se représenter au(x) CCP restant à valider, dans la limite de la durée de validité du titre professionnel.

En cas d'échec complet sans aucun CCP obtenu, le candidat peut, après accord du jury, repasser l'examen 3 fois dans un délai d'un an à compter de la date de la première épreuve et dans la limite de la date de validité du titre professionnel.

LIEU - CONTACT :

CIBC Nord Nouvelle-Aquitaine - 17, rue Henri SELLIER, Le Clos Bouchet, bâtiment C – 79000 NIORT
05 45 25 73 00 - info@cibcnordnouvelleaquitaine.fr

TARIF :

7717,50 € - Nous consulter pour obtenir un devis personnalisé.

Eligible au CPF, au plan de développement des compétences, à l'AIF etc...

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/>

RÉFÉRENT HANDICAP : Si vous rencontrez des problèmes de handicap, contactez :

Brigitte LE GUERROUE – Référent handicap CIBC Nord Nouvelle-Aquitaine

brigitteleguerroue@cibc-nordnouvelleaquitaine.fr

Notre centre de formation est accessible aux personnes en situation de handicap :

Accueil adapté, circulation facilitée et plan d'accessibilité affiché sur site.



CONTENU DE LA FORMATION :

CCP1 - Bloc de compétences « Concevoir et préparer la formation B.a-ba de la formation professionnelle »

- Le cadre contractuel de la formation professionnelle d'adultes,
- Les caractéristiques des publics de la formation,
- L'Analyse de la demande,
- Les objectifs de formation,
- La conception d'un dispositif modulaire et multimodal,
- Les modalités d'accompagnement et de suivi
- La progression pédagogique,
- L'adaptation aux styles d'apprentissage,
- Les difficultés d'apprentissage,
- La conception des contenus de formation,
- La conception d'un support de formation,
- La conception d'un contenu auto formatif,
- Le partage de ressources pédagogiques,
- Mise en situation CCP1.

CCP2 - Bloc de compétences « Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants »

- L'organisation d'une séance,
- L'animation d'une séance,
- L'observation en animation,
- L'évaluation,
- La remédiation,
- L'analyse de pratique,
- Mise en situation CCP2.

CCP3 - Bloc de compétences « Accompagner les apprenants en formation »

- L'accompagnement pédagogique,
- L'accompagnement organisationnel,
- L'accompagnement à la résolution des problématiques personnelles,
- L'accompagnement administratif et financier,
- L'accueil et la contractualisation,
- L'individualisation du parcours de formation,
- Le tutorat,
- L'accompagnement au développement professionnel des apprenants,
- L'accompagnement à la recherche de stage et d'emploi,
- Mise en situation CCP3.

CCP4 - Bloc de compétences « Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises »

- La réglementation de la formation professionnelle d'adultes,
- La traçabilité, la conservation et la sécurisation des données,
- La responsabilité sociale et professionnelle,
- Le développement durable,
- L'activité de veille,
- L'actualisation de ses outils pédagogiques.
- Mise en situation CCP4